ART. 9 N° 1406

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 1406

présenté par

Mme Klinkert, M. Ghomi, M. Metzdorf, M. Sitzenstuhl, M. Ott, Mme Kochert, M. Ledoux, M. Reda, M. Sorre, Mme Moutchou, M. Giraud, M. Rodwell, M. Fiévet, Mme Yadan, Mme Brugnera, M. Batut, Mme Maud Petit, M. Vojetta, M. Larsonneur, M. Vuibert, Mme Tiegna, Mme Métayer, M. Lamirault, M. Buchou, Mme Ferrari, M. Bouyx, Mme Félicie Gérard, M. Bordat et Mme Babault

ARTICLE 9

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« Lorsque cette modification ne concerne qu'un schéma de cohérence territoriale, un plan local d'urbanisme ou une carte communale, elle informe également le département et la région de la nécessité d'une mise en compatibilité de ces documents. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de réintégrer l'information obligatoire du département et de la région, de la mise en compatibilité d'un document d'urbanisme au sein de leur territoire, tel que voté par le Sénat.

Si le Gouvernement indique que « le département et la région seront informés très en amont, et notamment pour le choix des projets devant être qualifiés d'intérêt national majeur », cette information ne repose sur aucune obligation. Elle est pourtant essentielle, si l'on veut que chaque collectivité soit impliquée dans l'objectif de « réindustrialisation verte ».

C'est pourquoi il faut que cette information soit mentionnée dans la loi en cas de mise en compatibilité d'un SCOT, d'un PLU ou d'une carte communale. Une telle démarche d'information est très simple et n'occasionnera pas de lourdeur excessive dans la procédure.

ART. 9 N° **1406**

Au vu des compétences des Départements en matière de routes ou sur le numérique, et au vu des implications en termes d'équilibre territorial au niveau régional, il apparaît pertinent d'informer ces collectivités au plus tôt.

La même question s'était posée lors des débats sur la loi sur les installations nucléaires ; en séance, l'Assemblée avait de façon transpartisane voté un amendement similaire.